Vieillir dans la dignité : Le CESE a adopté son avis

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 24/04/2018

Saisine liée : VIEILLIR DANS LA DIGNITÉ

Séance plénière du 24 avril 2018

Avis rapporté par Marie-Odile Esch, au nom de la section des affaires sociales et de la santé, présidée par Aminata Koné.

Téléchargez l'avis "Vieillir dans la dignité".

L'insuffisance des moyens humains et financiers des établissements accueillant des personnes âgées est au centre de nombreuses pétitions en ligne. Toutes s'alarment des conséquences de la récente réforme qui a changé les règles de tarification et d'allocation des ressources aux EHPAD. Les pétitions déplorent plus généralement une très grave situation de sous-effectif et des conditions de travail dégradées. Unanimement, les pétitionnaires mettent l'accent sur une urgence : assurer aux personnes âgées un accueil, un accompagnement et des soins plus dignes.

Les pétitions portent en elles des enjeux financiers et sociétaux sur lesquels le CESE s'est positionné. En 2014, il avait favorablement accueilli le projet de loi relatif à l'Adaptation de la société au vieillissement : les orientations proposées, en faveur notamment d'une prise en charge globale et inclusive des personnes âgées, lui semblaient pertinentes. Pour autant, le CESE s'inquiétait des incertitudes pesant sur le financement de la perte d'autonomie.

Aujourd'hui, la réforme de la tarification des EHPAD est au cœur des tensions. Cette crise ne peut toutefois pas être isolée des difficultés de notre système de santé : elle est un miroir grossissant de ses limites. Pour le CESE, cela signifie qu'il faut lui apporter sans tarder des réponses globales, dans une approche décloisonnée du médical, du social et du médico-social.

« Les EHPAD sont devenus les lieux d'accueil d'une population en perte d'autonomie plus nombreuse et dont les besoins médicaux sont de plus en plus importants. La crise actuelle montre que les modalités de leurs financements ne leur permettent pas de faire face à ces évolutions. »

L'avis est adopté. Résultat du vote : 135 votes pour, 0 contre et 18 abstentions.

Marie-Odile Esch est chargée de mission à la Fédération nationale Interco CFDT, dont elle a été la secrétaire générale de 2005 à 2015. Elle siège au CESE à la section des affaires sociales et de la santé, à la section de l'aménagement durable des territoires et à délégation à l'Outre-mer où elle représente le groupe de la CFDT.

© - copyright CESE - Novembre 2026